

Connection avec les forêts européennes

Le 4 mai 2022, Pierre-Maurice Gagnon et Vincent Miville, de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, et Jean-Pierre Martel, de PFC, ont rencontré M. Hubert de Schorlemer, président de l'Association des propriétaires forestiers du Luxembourg et membre de la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF).

Basé à Bruxelles, en Belgique, le CEPF représente pas moins de 16 millions de propriétaires forestiers européens issus de 19 pays. L'organisation joue un rôle de concertation entre les différentes associations nationales de propriétaires forestiers et est un interlocuteur privilégié pour discuter des questions de forêt privée avec l'Union européenne, tant au niveau des différentes commissions que du parlement.

Cette rencontre a permis de discuter de plusieurs problèmes rencontrés par les propriétaires forestiers canadiens et européens, notamment la nécessité pour les gouvernements de soutenir adéquatement les propriétaires forestiers afin de rendre leurs boisés plus résistants aux changements climatiques.

Alors que le gouvernement canadien travaille sur un programme de reboisement de 2 milliards d'arbres, le Luxembourg a opté pour une approche radicalement différente. Dans ce petit État européen, le gouvernement accorde une subvention de l'ordre de 150 à 250 euros par an pendant 10 ans aux propriétaires forestiers qui s'engagent dans une stratégie de diversification de leurs monocultures d'épinettes. Il faut dire que les changements climatiques ont provoqué des sécheresses au cours des dernières décennies qui ont endommagé ces plantations dans tout le paysage. L'objectif ultime de la diversification est de rendre les forêts plus résistantes à la crise climatique.

L'Association des propriétaires forestiers du Luxembourg a mis en place un programme de formation pour les jeunes et les femmes afin d'attirer ces populations sous-représentées. L'association souhaite encourager l'implication de ces groupes dans ses différents organes. Comme au Canada, les associations de propriétaires forestiers en Europe sont largement représentées par des hommes plus âgés. La formation, appelée Permis de conduire forestier, enseigne les bases de l'aménagement des boisés sur des sujets aussi variés que la localisation cadastrale et des lignes de lot, l'utilisation du GPS et de l'informatique, la reconnaissance des limites de lot, le martelage et la sylviculture. Depuis plusieurs années, cette formation a permis de dynamiser l'association et de diversifier sa représentation.

Enfin, il a été convenu de maintenir les canaux ouverts entre nos organisations respectives en planifiant